

LE PERCENEIGE



VŒUX DE MME LA MAIRE

Mme Florence GESSERAND Maire, ses Adjoints et les Conseillers Municipaux ont présenté leurs vœux à la population perceneigeoise vendredi 20 janvier 2023. Mme le Maire a retracé le travail accompli tant par l'équipe municipale que par le personnel administratif, technique et d'entretien de Perceneige. Les Associations ont été invitées à présenter leurs activités afin de les faire connaître auprès des habitants qui sont arrivés récemment sur notre commune. Un verre de l'amitié a été servi accompagné de galettes préparées par la boulangerie pâtisserie de Pascal GARNARA de Sergines. Une centaine de personnes environ ont assisté à cette présentation des Vœux.



SAMEDI 11 MARS DERNIER 119 JOUEURS DE LOTO SE SONT RETROUVÉS À LA SALLE POLYVALENTE



Le Loto annuel organisé par l'Association Collective Icaunaise de Perceneige qui a eu lieu le samedi 11 mars 2023 à la Salle Polyvalente a remporté un vif succès.



Chers Administrés (es),

Comme chaque année, au cours du mois de mars le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires de la commune et a voté le budget annuel.

Nous avons dû élaborer ce nouveau budget communal dans un contexte compliqué. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. Nous avons donc voté une hausse minimum des impôts de 1 %.

Les fenêtres, portes d'entrées et les gouttières de l'école seront changées, les travaux débuteront mi-juillet 2023 soit pendant les vacances scolaires.

Nous avons également prévu l'installation de colombariums dans chaque cimetière.

La rénovation des logements de Plessis du Mée est terminée, il en reste un à louer.

Nous accueillerons dans le plus grand de ses logements début avril M. Benjamin Condé qui est kinésithérapeute.

Nous vous donnerons toutes les informations utiles en tant voulu.

En ce qui concerne la fibre depuis le 28 février la plupart des villages sont éligibles, faites attention aux démarchages, n'hésitez pas à contacter la mairie en cas de problèmes.

Notre commune est enfin dotée d'un site internet, vous trouverez dans ce journal le lien pour y accéder, n'hésitez pas à le faire vivre avec nous en nous fournissant différents documents ou photos par l'intermédiaire de la mairie. Le changement de l'éclairage public par des leds a eu lieu dans les villages en ce mois de mars. Nous allons faire des économies d'énergie et la plupart d'entre vous apprécieront ce confort visuel.

Pour les amateurs de tennis nous allons faire revivre notre court qui se trouve à Villiers-Bonneux. Changement du filet et un bon nettoyage de printemps sont en cours, inscrivez-vous à la mairie.

Je vous souhaite de Bonnes Fêtes de Pâques.

Florence GESSERAND, Maire de PERCENEIGE

Permanence des Élus

Florence GESSERAND, Maire, Présidente d'office de Toutes les Commissions,	sur Rendez-Vous
Alexis POULAIN, 1 ^{er} Adjoint CCYN, Personnel et matériel, Service des Eaux et Assainissement, Voirie et Cimetière, Urbanisme,	sur Rendez-Vous
Françoise CHÉREAU 2 ^{ème} Adjointe Fêtes, Événements Culturels, Relations avec Associations, Affaires Sociales, Bâtiments et Sécurité, Journal et Site Internet,	sur Rendez Vous
Jean-Luc LÉGER, 3 ^{ème} Adjoint Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, Eau et Assainissement, Voirie et Cimetière.	sur Rendez-Vous

SOMMAIRE



- P 1 UNE,
- P 2 Édito du Maire, Permanence des Élus, Sommaire,
- P 3 Site internet et la Fibre à Perceneige,
- P 4, 5 Info Mairie,
- P 6, 7 Compte rendu séance Conseil du 31/01/2023,
- P 8, Chœur Tournesol, Accueil de Loisirs St Maurice
- P 9, Vigil Sécheresse, Horaires tonte, DP Travaux,
- P 10, 11, L'École ; le cycle 3 part en liv(r)e,
- P 12, Scrapbooking, Amap, Boule Perceneigeoise,
- P 13, Loto par Acip, T2 à Louer, Sces à la Personne,
- P 14, Le Relais, Ancienne huilerie FFourches,
- P 15 Achats groupés, Tennis, Joyeux Perceneigeois,
- P 16, Atelier Informatique, Illiwap, Chiens en laisse,
- P 17, 18, 19 Elise Lurette rescapée du Titanic
- P 20, 21, Les Nécropoles Nationales de la Meuse,
- P 22 Recettes,
- P 23 Page jeux
- P 24 Info Utiles



Directrice de la Publication : Florence GESSERAND, Secrétaire de Rédaction : Françoise CHÉREAU,

Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Perrine GÂTEAU, Frédéric FAURE, Yves EIMERY,
Jean-Claude MAURIS, Nathalie TONNEAU, Frédéric WAELTERLÉ, les INSTITUTRICES de l'ÉCOLE.

Mairie de PERCENEIGE 21, rue des Glycines 89260 - PERCENEIGE - Courriel : mairie-perceneige@wanadoo.fr

Tirages : 550 exemplaires - Imprimeur GRAPHY à THEIZÉ (69620)

LA FIBRE EST ÉLIGIBLE POUR CERTAINS ADMINISTRÉS, ET LE SITE DE PERCENEIGE EST EN CONSTRUCTION

LE SITE OFFICIEL DE NOTRE COMMUNE

EST EN LIGNE : <https://perceneige89260.fr>

Les contenus seront enrichis durant les mois d'avril et mai. N'hésitez pas à y contribuer en nous fournissant des photos d'événements, d'actualités ou de cartes postales retraçant le passé des

Villages composant PERCENEIGE. Le comité de rédaction pourra mettre à jour le site pour le rendre encore plus complet et convivial.

Vous pouvez déposer les documents en mairie ou nous les envoyer par mail à :

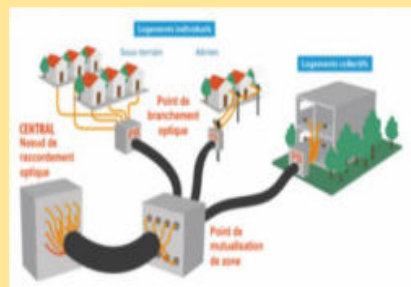
mairie-perceneige@wanadoo.fr



LA FIBRE À PERCENEIGE

Depuis le 28 février les infrastructures sont quasiment installées (certaines rues sont encore en cours de branchement), mis à part Courceaux où nous rencontrons un problème de « poteaux ».

Dans le cadre du plan France Très Haut Débit, le Conseil Départemental de l'Yonne a attribué à l'opérateur Altitude Infra le soin de raccorder la Fibre Optique dans notre commune en tant que Fournisseur d'Accès à Internet.



Chaque habitant peut tester l'éligibilité de son domicile via le site : <https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

Une fois votre éligibilité confirmée et si vous le souhaitez, vous pourrez sélectionner l'opérateur de votre choix, souscrire un abonnement auprès de ce dernier et programmer avec lui les modalités de raccordement jusqu'à votre domicile.

Pour souscrire à la Fibre Orange, vous pouvez choisir le canal de vente qui vous convient le mieux :

- En vous rendant à la boutique Orange
- Via le site internet <https://www.orange.fr>
- Ou contacter par téléphone le service clients au 3900 ou 3901 s'il s'agit de professionnel.

Pour signaler un dommage sur le réseau Orange, rendez-vous sur le site : <https://signal-reseaux.orange.fr>

Dans le cas où vous seriez contacté par des opérateurs de télémarketing ou par des démarcheurs en porte à porte, demandez à ce que l'on vous envoie un contrat par mail afin d'éviter les « arnaques ». Des perceneigeois ont été victimes de démarcheurs en porte à porte et bien qu'ils aient refusé la box internet que la personne leur proposait, et sans avoir signé aucun document ils ont reçu une box qu'ils ont dû renvoyer en recommandé avec AR. Pour information : l'ADSL ne sera plus disponible commercialement en France en janvier 2024 avant d'être coupé techniquement et définitivement à l'horizon 2030.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



La population est invitée à participer nombreuse à la manifestation commémorative du 8 mai qui marque une date importante. Elle célèbre la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne, et la fin de la seconde Guerre Mondiale en Europe. La cérémonie se déroulera le LUNDI 8 MAI au Monument aux Morts de Grange le Bocage à 11 heures. Le verre de l'amitié clôturera la manifestation. Un dépôt de gerbe sera effectué sur le Monument de tous les villages.

LA MAIRIE ET L'ECOLE,

De nombreux PARENTS ne connaissent pas toujours le fonctionnement et les relations entre l'École et la Mairie.



Il arrive que ceux-ci soient confrontés à des problèmes d'ordre familiaux et souhaitent échanger avec les personnes qui encadrent leur enfant.

Il est possible de vous rapprocher de l'institutrice qui dépend de l'Éducation Nationale, Il peut être judicieux également d'en aviser le personnel Communal. Dans ce cas, les agents de la cantine, de la garderie ou l'Atsem étant sous la responsabilité de Mme la Maire, il serait préférable de l'en informer.



Ces deux entités « Mairie » et « Ecole » se complètent mais n'ont pas le même mode de fonctionnement. N'hésitez pas à rencontrer Mme le

Maire si vous rencontrez des difficultés d'ordre scolaire ou privé avec vos enfants ...

EMPLOI D'ÉTÉ



Nous recherchons un jeune titulaire du permis de conduire pour des remplacements durant la période estivale de Juillet et Août 2023 auprès des agents techniques de notre commune.

Veuillez adresser votre candidature à

Mme le Maire

21, rue des Glycines 89260 Perceneige

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Commune de PERCENEIGE bénéficie dorénavant de 292 lampes à LED supplémentaires.



Le SDEY (Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne) a procédé au remplacement des lampes à incandescence 80 et 125 watts sur notre commune. Courceaux et une partie de Plessis du Mée étant déjà pourvus du nouvel éclairage à LED, il a été procédé au remplacement des lampes dans les villages restants. Le montant TTC des travaux s'élève à 200 750,10 €uros. Le Hors Taxes s'élève à 167 291,75 €uros, la TVA de 33 458,35 €uros est récupérée par le SDEY, le montant HT financé par le SDEY est de 66 916,70 €uros et le reste à charge pour la commune est de 100 375,05 €uros. Ce ne sont pas moins de 292 lampes au total qui ont été changées soit :

- 163 Lampes sur poteaux,
- 79 sur Candélabres,
- 38 lampes de style et
- 12 projecteurs sur les églises de Grange le Bocage, Vertilly, Sognes et Villiers Bonneux.

Ces lampes à LED sont plus performantes et moins énergivores en électricité.

Les horaires de fonctionnement de l'éclairage public restent inchangés pour notre commune soit : 6 heures - 21 h 30.

INFO MAIRIE



MAIRIE DE PERCENEIGE 21, rue des Glycines
89260 - Villiers Bonneux PERCENEIGE
Tel 03.86.88.44.15 - mail : mairie-perceneige@wanadoo.fr
Les secrétaires de Mairie : **GAËLLE** et **ÉLODIE**
Jours et Horaires d'ouverture de la Mairie



Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 h - 12 h	10 h - 12 h - 14 h - 17 h	10 h - 12 h	10 h - 12 h



La Mairie sera fermée les Vendredi 19, Samedi 20 et Mardi 23 Mai 2023

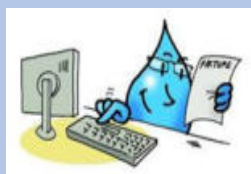
AGENDA, À VOIR, À FAIRE

- Lundi 8 Mai Commémoration de la Fête de la Victoire à Grange le Bocage
- Samedi 13 Mai de 9h30 à 11h30 Atelier découverte de Macramé
- Samedi 20 Mai Concours de Pétanque à 13 h 30 à Plessis du Mée
- Les 20 et 21 Mai Visite de 10 h à 18 h ancienne huilerie, collection de ruches Fontaine Fourches
- Vendredi 16 Juin Soirée Chorale à la Salle Polyvalente
- Samedi 24 Juin de 9h30 à 11h30 Atelier découverte de Macramé
- Les 24 et 25 Juin Visites guidées ancienne huilerie et collection de ruches Fontaine Fourches 77
- Samedi 1^{er} Juillet Kermesse de l'École
- Samedi 1^{er} Juillet 2023 Spectacle de Danse Association Tourne'sol à la Salle Polyvalente.



RAPPEL

FACTURES D'EAU ET ASSAINISSEMENT

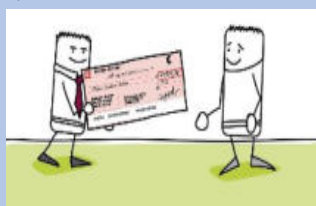


Les règlements concernant ces factures doivent être envoyés directement à :

SGC de SENS - 26 Quai de Nancy-89105 - SENS CEDEX et **NON à la Mairie** de PERCENEIGE

Vous pouvez également régler par internet, faire un chèque ou un virement.

Toutes ces indications figurent sur votre facture. Consultez **ATTENTIVEMENT** votre document.



RENTRÉE SCOLAIRE 2023 - 2024



Les inscriptions à L'ÉCOLE de Perceneige se feront du **Mardi 2 Mai au Samedi 13 Mai 2023**. Une fiche de renseignements fournie par la Mairie sera à compléter pour :

- La Cantine
- La Garderie
- Le ramassage scolaire.

Pensez à vous munir de vos :

- 1 - Livret de Famille,
- 2 - Carnet de Santé de l'enfant,
- 3 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- 4 - Attestation d'Assurance.

SEANCE DU 31 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 31 Janvier, à 19 h 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie à PERCENEIGE, en séance publique, sous la présidence de Madame Florence GESSERAND, Maire.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Madame Linda MAISANO qui donne pouvoir à Monsieur Alexis POULAIN et Madame Françoise CHEREAU qui donne pouvoir à Madame Florence GESSERAND.

Monsieur Manuel CALDEIRA absent.

Le secrétariat est assuré par Madame Marie-Christine MATHEY.

Lecture du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17 novembre 2022 approuvé à l'unanimité.

AUTORISATION SIGNATURE BAIL PROFESSIONNEL

Le Conseil Municipal autorise madame le Maire par 10 voix pour et 4 abstentions à signer le bail professionnel pour une durée de 6 ans. Monsieur Franck GESSERAND souhaite que les noms des 4 abstentionnistes soient notés. Monsieur Frédéric FAURE lui répond que les conseils municipaux sont ouverts au public, les votes non secrets, ce qui assure la transparence des débats. Soit chaque vote est nominatif et reporté, soit aucun ne l'est. Ne citer les votes nominativement que ponctuellement ne peut que stigmatiser les personnes concernées.

TARIF LOGEMENT PROFESSIONNEL PLESSIS-DU-MEE

Madame le Maire propose de fixer le montant du loyer mensuel à 800,00 €. Le Conseil Municipal accepte par 11 voix pour 1 voix contre et 2 absents.

Pour information madame le Maire informe le Conseil de la gratuité du 1^{er} mois de loyer.

CONVENTION AGENCE POSTALE

Madame le Maire distribue au Conseil Municipal la convention concernant l'ouverture de l'agence postale. Madame le Maire précise que les horaires sont indiqués à titre indicatif et qu'ils seront revus ultérieurement. Une ouverture hebdomadaire de 15h00 est prévue. La Poste indemniser la Commune pour le salaire de l'agent à hauteur de 1074,00 € mensuel.

Monsieur Frédéric FAURE prend la parole et indique qu'aucun document n'a été envoyé au préalable de la réunion de conseil et qu'au vu du nombre de pages de la convention il aurait été préférable d'en prendre connaissance avant.

Le Conseil Municipal accepte par 13 voix pour et 1 abstention.

AVENANT CONVENTION TRANSMISSION DES ACTES URBANISME

Madame le Maire présente l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité. Elle donne lecture du mail de la Préfecture. La convention de 2015 ne comporte pas la transmission par voie dématérialisée des actes d'urbanisme un avenant doit donc être établi.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YONNE NORD

Madame le Maire donne lecture des modifications des statuts de la Communauté de Communes Yonne Nord et précise que ces statuts ont déjà été pris par le Conseil Communautaire. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces modifications.

DEVIS NUMERISATION DES ACTES ETAT-CIVIL

Madame le Maire présente un devis de la société NUMERIZE pour la numérisation des actes d'Etat-Civil de la Commune pour un montant de 2808,00 € TTC. Ce devis concernerait 2500 actes sur environ 8000 actes que compte la commune. La numérisation des actes n'est pas encore obligatoire.

Le Conseil Municipal souhaite demander d'autres devis et décide de reporter la décision ultérieurement.

DEVIS CURAGE STATION EPURATION PLESSIS-DU-MEE

Madame le Maire présente 2 devis concernant le curage de la station d'épuration de Plessis-Du-Mée. Elle indique avoir reçu Madame Geneviève BOURGOIN concernant ce problème et s'être rendue sur place pour constater.

Monsieur Dominique BOURGOIN informe le Conseil qu'il y a quelques années une proposition de rachat d'un morceau de terre à Monsieur Dominique POULAIN avait été envisagée et que ce dernier avait refusé.

Le Conseil Municipal décide de reporter la décision.

Monsieur Guillaume BILLON demande à réunir la commission de voirie ainsi que madame Geneviève BOURGOIN et monsieur Dominique POULAIN afin de trouver une solution.

SUPPRESSION DELIBERATION N°2022-0048 « CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ER} CLASSE

Suite à un courrier de la Sous-Préfecture concernant la délibération n°2022-0048 il rappelle que celle-ci n'est pas conforme dans la formulation et demande donc son retrait.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ERE} CLASSE

Suite à l'évolution des besoins de la collectivité Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de créer un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps plein. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

ATTRIBUTION LOCATION PARCELLES XP 16

Madame le Maire indique que la parcelle XP 16 d'une superficie de 2ha 25a 20ca était exploitée par Mr DE VRIEZE Bernard qui a cessé son activité. La parcelle XP 16 va être proposée à la location. Madame le Maire propose un affichage en Mairie puis dans les différents panneaux d'affichage de la Commune. L'attribution étant réservée aux agriculteurs de la Commune de Perceneige. Un courrier devra être adressé en mairie où les candidatures seront étudiées. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

DEMANDES SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES

Madame le Maire présente les demandes de subvention des associations communales : l'Association Sportive Champagne Sénonaise, l'Association de Loisirs Créatifs de Perceneige, l'Association Tourne'sol et le Tennis Palm Trip. Le Conseil Municipal souhaite attendre le vote du budget pour allouer des sommes. Monsieur Alexis POULAIN qui devait rédiger un règlement intérieur des associations en définissant les modalités, délègue à madame Françoise CHEREAU la rédaction de cette charte.

INFORMATIONS DIVERSES

Local pompier Vertilly : Monsieur Alexis POULAIN présente un devis d'un montant de 1200,00 € TTC pour la démolition de cette dernière.

Assainissement :

Madame le Maire informe qu'une réunion avec Monsieur Jean-Luc LUCQUIN est prévue le vendredi 03 février 2023 à 14h30 à la Mairie. Les membres du Conseil Municipal sont invités.

Madame le Maire précise également qu'une réunion de conseil concernant l'assainissement doit avoir lieu entre le 08 et le 10 février 2023 afin de valider le chiffrage des travaux ainsi qu'entre le 23 et le 24 mars 2023 pour la sélection de l'entreprise qui effectuera les travaux.

Fibre optique:

Madame le Maire informe que la fibre optique arrive sur la commune. Une réunion d'information est prévue le mardi 28 février 2023 de 16h00 à 18h00 à la salle polyvalente de Villiers-Bonneux. Des flyers seront distribués. Une inscription est obligatoire.

Etude de sécurité de voirie Grange-Le-Bocage :

Madame le Maire informe qu'une réunion avec monsieur LETEUR de l'ATD a eu lieu concernant l'étude de sécurité de voirie à Grange-Le-Bocage. La Commune est en attente du rapport chiffré.

Madame Delphine GILLOPPE demande à en discuter en commission avant de budgétiser ce projet.

Assainissement Grange-Le-Bocage :

Madame le Maire donne lecture du mail de monsieur Franck MARTIN de la DDT qui indique que le système d'assainissement de Grange-Le-Bocage n'est pas obsolète et que ce village n'est pas concerné par une limitation d'urbanisation.

Ecole : L'école de Perceneige avec les élèves souhaitent planter un chêne dans le parc de Plessis-Du-Mée. Madame le Maire présente un plan à l'ensemble du Conseil Municipal.

Pizza : Suite à l'arrêt de Mama Pizza madame le Maire informe avoir retrouvé un nouveau prestataire. Il sera présent à Villiers-Bonneux les samedis des semaines paires dès le 11 février 2023. Des flyers vont être distribués.

Eclairage public : Monsieur Jean-Luc LEGER informe le Conseil que les travaux devront commencer le 15 février 2023.

Ecole : Monsieur Noël CHARPENTIER indique ne pas avoir reçu le devis de la société BIGMAT et propose celui de BRICOMAN pour un montant d'environ de 2200,00 € concernant la pose de laine de verre dans le grenier de l'école.

Chasse de Grange-Le-Bocage: Monsieur Noël CHARPENTIER indique que la chasse de Grange-Le-Bocage a pris 14 m3 au col de cygne pour la chasse et propose de faire un don à l'école.

PLUI: Monsieur Noël CHARPENTIER demande si suite au mail de la CCYN du 28 octobre 2022, la Commune a répondu aux différents zonages proposés. Madame le Maire répond non.

Piézomètres : Suite à la demande de monsieur Mathieu CORMEROIS en date du 30 septembre 2023, Monsieur Dominique BOURGOIN demande ou en est l'avancement du dossier.

Voirie Grange-Le-Bocage : Monsieur Noël CHARPENTIER demande l'avancement du dossier de Monsieur Jean-Jacques MOTTE concernant la voirie rue des Ormes.

Brûlages : Madame Perrine GATEAU informe le Conseil que les feux continuent à Plessis-Du-Mée. Madame Delphine GILLOPPE signale qu'une benne se trouve stationnée sur la voie publique près d'une intersection.

Poteau téléphonique : Monsieur Dominique BOURGOIN signale qu'un poteau téléphonique penche fortement dans la rue de l'Aubépine à Plessis-Du-Mée.

Incendie Plessis-Du-Mée : Madame Delphine GILLOPPE informe qu'un incendie a ravagé une maison d'habitation sur Plessis-Du-Mée. Madame le Maire répond qu'elle a proposé une solution de relogement aux sinistrés.

Pression d'eau rue des Lauriers : Madame Delphine GILLOPPE indique ne pas avoir de pression d'eau ou de débit d'eau depuis environ 2 mois et précise que plusieurs riverains de la même rue rencontrent le même problème.

Mairie de Sognes : Madame le Maire informe que Monsieur NONAT Guy est intéressé pour l'achat du bâtiment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20. Perceneige, le 31 Janvier 2023.

Le Maire, Florence GESSERAND

VIE COMMUNALE – INFO ET ANNONCES DIVERSES

LE CHŒUR TOURNE'SOL EN REPRÉSENTATION À « L'EHPAD DE BOIS LANCY »

Samedi 18 Février dernier, le chœur Tourne'sol a apporté un peu de bonheur et des sourires sur le visage des résidents de Bois Lancy. La « Cheffe de Chœur et Guitariste » Sophie MABIALA a rassemblé un groupe de choristes d'une vingtaine de Personnes, enchantées de se retrouver pour partager un petit moment de convivialité. Samedi 18/02 ces amateurs ont interprété des standards contemporains devant un public de Résidents heureux de cet intermède musical. Certains d'entre eux ont participé activement en accompagnant les choristes, tandis que d'autres étaient dans l'émotion. Mais ce qui a primé ce sont la joie et la bonne humeur.



Ce Chœur formé depuis septembre rencontre un joli succès. De nouveaux membres viennent agrandir le cercle régulièrement, aussi si vous aimez chanter, n'hésitez pas à venir les rejoindre. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter, Sophie Mabiala au 06 88 39 08 56.

**Pensez à réserver votre soirée du Vendredi 16 Juin 2023 car
le Chœur Tourne'Sol donnera un Concert...**

ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 3 – 11 ANS À ST MAURICE AUX RH

Les enfants de Perceneige peuvent être accueillis au Centre de Loisirs de St Maurice aux RH. Pour cela les inscriptions s'effectueront à la mairie de St Maurice aux Riches Hommes ou par Mail. Une fois inscrit, vous aurez un mot de passe pour vous rendre sur le site internet du portail Famille : <https://saintmauriceauxriches.e-neos.com/login>. Vous choisirez le ou les jours ou vous souhaitez mettre votre ou vos enfants.

Lors de la 1^{ère} inscription les Parents doivent obligatoirement fournir les pièces justificatives suivantes :

- ❖ Dossier d'inscription avec les pièces associées,
- ❖ Coefficient CAF ou MSA (si bénéficiaire)
- ❖ Livret de Famille
- ❖ Photocopie du carnet de vaccination à jour,
- ❖ PAI ou ordonnance si médicament pour maladie chronique,
- ❖ Justificatif de domicile,
- ❖ Attestation d'Assurance
- ❖ RIB



L'Accueil de Loisirs des 3 - 11 ans a les mêmes horaires, que cela soit les mercredis ou les Vacances à savoir :

- 7 h 15 accueil échelonné jusqu'à 9 h 30,
- 12 h à 12 h 15 départ échelonné
- 12 h 13 h 30 Restauration pour les enfants en journée complète ou en demi-journée avec repas compris
- 13 h 15 à 14 h accueil des enfants
- 17 h à 18 h 30 départ échelonné

LE CENTRE DE LOISIRS SERA OUVERT EN JUILLET ET FERMÉ EN AOÛT.

VIGILANCE SÉCHERESSE



Les conditions météorologiques de ces derniers mois ont conduit le Préfet de l'Yonne à signer un arrêté le 10 mars 2023, plaçant le département de l'Yonne en vigilance sécheresse. Un nouveau suivi de l'état des ressources en eau utilisées pour l'alimentation en eau potable va être mis en place très

prochainement par l'ARS durant la sécheresse qui s'annonce. Ce suivi prendra la forme, comme en 2022 d'un nouveau questionnaire hebdomadaire. Les dispositions du présent arrêté sont applicables immédiatement jusqu'au 31/12/2023, mais elles pourront être levées, renforcées ou modifiées selon l'évolution de cette situation.

HORAIRES POUR LA TONTE DES PELOUSES ET LA TAILLE DES HAIES.



Les Jours ouvrables :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,

Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Veillez respecter le bien être de chacun, notamment les dimanches et jours fériés.

En ce qui concerne **les feux et les déchets verts** : la commune rappelle qu'un **arrêté préfectoral interdit de brûler les déchets verts.**

Ceux-ci peuvent être déposés à la déchetterie.

Les poubelles se trouvant dans les cimetières sont réservées exclusivement aux déchets végétaux.



Afin de préserver les oiseaux sur l'ensemble du territoire départemental, il est demandé à tous de proscrire toute

intervention sur les haies et les arbres du 16 mars au 15 Août 2023 : Taille, coupe, arrachage etc...

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Un certain nombre de perceneigeois font des travaux d'amélioration dans leurs habitations, Tous ces travaux, doivent faire l'objet d'une déclaration à la MAIRIE.



Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire (moins de 20 m²).

La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur ou changeant sa destination.

Créer une ouverture : porte, fenêtre, velux, ou changer les dimensions, le type de matériau des portes, des fenêtres de velux ou de volets, doit faire l'objet d'une Déclaration de Travaux.

Dans le cas où vous auriez commencé vos travaux d'aménagement sans faire de déclaration, vous devez vous rapprocher des services concernés, afin de régulariser votre situation...

Les déclarations doivent se faire sur le site ci-dessous en priorité.

Site internet :

<https://sve.sirap.fr/#/089469/>

À L'ÉCOLE...

LE CYCLE 3 PART EN LIV(R)E !



Les volontaires du concours de lecture à voix haute, accompagnés d'Alexine, qui supervisait l'opération

Le développement de la lecture chez les élèves étant un axe principal du projet d'école, il a été proposé aux élèves de CM1/CM2 de participer à un concours de lecture à voix haute. Grand concours national, "Les Petits Champions de la lecture" a lieu tous les ans. Chaque élève volontaire (10 en totalité) a pu choisir un livre, puis un extrait de ce livre, à lire devant ses camarades.

Entraînement deux par deux puis devant toute la classe par la suite, chacun à apprivoisé peu à peu le trac,

et la grande finale de la classe a eu lieu fin janvier. Ont été élues championnes de leur niveau, Luce en CM1 et Kaïline en CM2, après comptage des points par des élèves non volontaires (question d'impartialité).

Pour récompenser leurs efforts, chaque volontaire s'est vu offrir quelques cadeaux, dont un sac en tissu arborant fièrement un "J'peux pas, j'ai lecture", qu'ils pourront emmener partout

À L'ÉCOLE...

C'EST PÂQUES AVANT L'HEURE

L'école de Perceneige participe cette année à un projet en collaboration avec la Ferme de Fontenay (Fontenay-de-Bossery (10)). Pour promouvoir sa gamme, la Ferme de Fontenay a demandé aux élèves de l'école d'égayer les stands qu'elle occupera dans les grandes surfaces dans l'Aube, l'Yonne et la Seine-et-Marne pour la période de Pâques en décorant des œufs. Toutes les classes se sont donc mises au travail avec joie et bonne humeur, et les élèves ont été ravis de savoir que leurs œuvres seraient exposées aux yeux de tous.



Les « Délégués de Parents d'Élèves » de l'école de Perceneige organise une vente de Brioches et autres délices sucrés en accord avec « Initiative ».

Vous pouvez si vous le souhaitez commander sur le site [Asso.initiatives.fr](https://asso.initiatives.fr)

Code d'accès en ligne TAAHLV.

Si vous n'avez pas internet vous pouvez aussi commander en bon papier en demandant un catalogue à l'école de Perceneige. Les commandes arriveront directement à l'école, merci de bien inscrire vos coordonnées afin que nous puissions vous contacter pour la réception de votre commande. La date de clôture de la vente est fixée au 8/05/2023. Les bénéfices de cette action seront reversés directement à la coopérative scolaire.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

Pour Information, la KERMESSE aura lieu le SAMEDI 1^{ER} JUILLET 2023 dans le PARC de L'ÉCOLE.

VIE COMMUNALE – INFOS ET ANNONCES DIVERSES

« MESSAGE DE AMANDINE ET BRUNO »



Lors de l'incendie de notre maison qui a été complètement détruite au 8 rue des Tamaris, nous remercions tous les généreux donateurs qui nous ont aidés par des dons d'argent, de vêtements, d'ustensiles de cuisine pour nous reconstruire. Merci à tous...

L'ATELIER DE SCRAPBOOKING DE PERCENEIGE VOUS PROPOSE UN NOUVEL ATELIER AU SEIN DE LEUR ASSOCIATION : LE MACRAMÉ



Anne une provinoise a ouvert sa boutique de création d'objets en macramé (décorations murales, d'intérieur, de mariages, accessoires...) en début d'année 2022 suite à un changement d'orientation professionnelle.

Anne vous propose de venir vous présenter cette technique lors d'un atelier découverte à Perceneige.



Deux dates vous sont proposées :

Samedi 13 mai de 9h30 à 11h30 ou Samedi 24 juin de 9h30 à 11h30

Cet atelier se déroulera au : 11 rue des Troènes à PLESSIS DU MEE pour le prix de 25 € la demi-journée. Vous réaliserez plusieurs types de nœuds et repartirez avec un accessoire personnalisé.

Vous pouvez vous inscrire par téléphone au 06.86.56.05.72 ou par mail : liensetcreations@hotmail.com



Au plaisir de vous retrouver pour des moments de partages et d'échanges.



AMAP DE PERCENEIGE YONNE NORD

ENVIE DE MANGER DE BONS PRODUITS LOCAUX

C'est possible !!!

Demi-panier de légumes bio de Sergines (1 à 2 personnes) ou panier complet (Famille).

Pains, viennoiseries et pâtisseries du fournil bio de Villadin.

Venez les chercher le jeudi soir de 18 h 15 à 19 h à Plessis du Mée à la nouvelle maison des associations (ancienne médiathèque).

Nouveauté 2023, la livraison est possible.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter



Brigitte au 06 03 19 20 43
Jean-Pierre au 06 24 97 04 07
ou par mail :
amap.perceneige@orange.fr

PÉTANQUE A PERCENEIGE

La Boule Perceneigeoise se féminise. Une mixité dans cette équipe habituellement masculine est apportée avec la participation de 4 femmes. La convivialité est conservée tout en apportant une touche féminine pour des Boulistes « plus que ravis ».

Rejoignez-nous sur les différents terrains de Perceneige tous les mardis et samedis de 14 h à 18 h.



Un **CONCOURS de BOULES** se déroulera le **SAMEDI 20 MAI 2023 à 13 h 30**. Veuillez-vous inscrire auprès de : Philippe au 06 78 50 47 28 ou Jean-Marie au 06 10 32 20 66.

VIE COMMUNALE – INFOS ET ANNONCES DIVERSES

DIFFÉRENTES ENTREPRISES DE SERVICES À LA PERSONNE RECRUTENT.

Pour postuler il est nécessaire de posséder le



Permis de conduire ainsi qu'un véhicule pour vos déplacements.

Vous pouvez contacter :

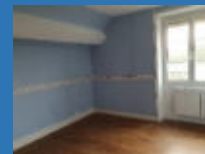
- UNA Yonne Nord : 03 86 67 10 68
- Avec Cœur : 03 73 56 03 11
- AJ Service 89 : 03 86 88 36 39

À LOUER

Un logement communal est disponible à la location.

Il s'agit d'un T1 situé au 1^{er} étage d'un logement à

Plessis du Mée. Il comprend un salon séjour, une cuisine, 1 chambre, une salle de bains et WC séparés. Le loyer mensuel est de 390 €uros.



119 PARTICIPANTS AU LOTO ORGANISÉ PAR L'ACIP

Le 1^{er} Prix, un Séjour d'une semaine à Alpe d'Huez (Studio pour 2 adultes et 2 Enfants) d'une valeur de 800 €uros, a été remporté par une personne de Villiers Bonneux. Des Bons d'achat de 60, 80, 100 et 120 €uros ont fait des heureux.

Les lots suivants ont été offerts :

- 1 Cake Factory,
- 1 caddy de courses d'une valeur de 100 €,
- 1 enceinte colonne DJ,
- 1 caméra Sport,
- 1 friteuse,
- 1 lot apéritif
- 1 lot de vin

Pour ne citer que les lots principaux.

ÉRIC Animateur de la Soirée était secondé par Véronique et Hélène de l'ACIP pour vérifier et valider les

cartes. En cas d'ex-aequo dans une partie, les joueurs(es) devaient tirer un jeton numéroté dans un sac, le gagnant étant celui qui avait le plus grand numéro.

- ❖ Les membres de l'ACIP se retrouvent chaque Mardi et Jeudi de 14 h à 17 h pour des ateliers créatifs : Couture, Tricot, Bougies, Peinture sur soie et Macramé. Si vous souhaitez les rejoindre n'hésitez pas, présentez-vous à la salle communale sise au 11 rue des Thuyas à Plessis du Mée.

Pour des renseignements complémentaires téléphoner au : 06 01 03 40 16

Au Programme pour l'Année 2023 :

- Marché de Noël, des Saveurs et de l'Artisanat le 19/11/2023
- Déjeuner spectacle à confirmer
- Sortie en car au Salon des Loisirs créatifs à la Porte de Versailles en novembre 2023,



VIE COMMUNALE

LE RELAIS, RESTAURANT - BAR

sis au 27, rue des Coquelicots à PERCENEIGE

Téléphone : 03 86 88 93 66



Éric et Fabrice vous serviront une cuisine traditionnelle avec un MENU du JOUR au prix de 15,50 € hors boisson. Ce menu comprend :

- Entrées à Volonté
- 3 Plats chauds vous seront proposés au choix...
- Fromage à volonté
- Desserts à volonté



Les **Samedis soir** et **Dimanche midi** ce sont des menus à la carte qui vous seront servis...



Éric et Fabrice organisent également des Soirées Karaoqué qui rencontrent un franc succès. Ces soirées affichent très rapidement complet, c'est d'ailleurs le cas pour la soirée du 8 avril prochain.

JOURS et HORAIRES d'ouverture du BAR - RESTAURANT « LE RELAIS »

- **LUNDI et MARDI** de 9 h 30 à 15 h 30 Menu du Jour
- Mercredi FERMÉ
- **JEUDI et VENDREDI** de 9 h 30 à 15 h 30 Menu du Jour
- **SAMEDI**, BAR ouvert de 10 h à 13 h puis Menu à la Carte de 18 h à 23 h
- DIMANCHE** BAR ouvert de 10 h à 13 h puis Menu à la Carte de 11 h 30 à 14 h 30

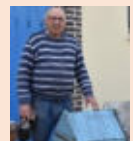


VISITES GUIDÉES À FONTAINE FOURCHES (77) LES SAMEDIS 20 ET 21 MAI AINSI QUE LES 24 ET 25 JUN DE 10 H À 18 H



L'ancienne huilerie en contrebas de l'Église : le Trop-Plein de la source Charrault alimente le bief. Une fois canalisée l'eau entraîne la roue métallique qui fait tourner la meule. Contact : delletdil@gmail.com

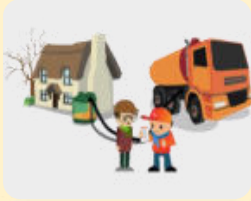
La ruche de ma grand-mère au 18, rue St Martin contact : robert.turiot@yahoo.fr vous découvrirez une collection de ruches, dont la première une ruche bleue dite ruche de « l'abbé Sagot » a été fabriquée en 1894.



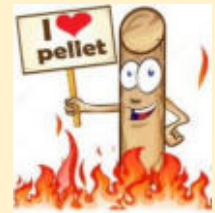
Si vous le souhaitez, il est possible de réserver votre repas pour le dimanche midi au 06 08 09 42 45. Une participation de 15 Euros vous sera demandée. Réservation auprès de robert.turiot@yahoo.fr

Chantal Levasseur restauratrice de tableaux sur cire d'abeille sera présente sur le site de la miellerie.

ACHATS GROUPÉS DE GRANULÉS OU FIOUL



Dans le cas où vous souhaiteriez bénéficier de tarifs préférentiels pour votre chauffage, que vous soyez intéressé par l'achat groupé de fioul ou de granulés, vous pouvez contacter Jean-Luc LÉGER AU 06 30 35 46 72 afin de réserver votre prochaine commande.



ADEPTES DE TENNIS, À VOS RAQUETTES !

Parmi les infrastructures existantes, il y a un court de Tennis situé à proximité du hangar communal, que la Mairie gère. Il sera procédé prochainement au remplacement du filet qui s'est dégradé au fil du temps. Les adeptes du TENNIS pourront très bientôt pratiquer leur sport préféré. Ce court est également équipé d'un mur d'entraînement.

Pour les utilisateurs du court il sera demandé une indemnité d'entretien des lieux équivalent à :

- 1 utilisateur : 35 €
- 1 couple : 50 €
- 1 enfant de plus de 15 ans : 25 €
- 1 enfant de moins de 15 ans : 15 €
- 1 famille* : 65 €

*(nous entendons par famille un couple avec un enfant ou plus)



Cette indemnité couvrira une période d'utilisation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

L'accès du court est strictement interdit aux animaux, aux vélos, aux patins et planches à roulettes, et tout autre jeu de manière générale.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie.

LES JOYEUX PERCENEIGEIS (ES)

Annie vous accueillera en toute convivialité à la Salle des Associations sis au 14 rue des Troènes à Plessis du Mée, tous les mardis après-midi de 14 h à 17 h. Vous pourrez découvrir des ateliers manuels tels que : la peinture sur soie, **voir ci-après une écharpe peinte « les ombrelles »**, de la peinture sur verre mais aussi des jeux de société et jeux de cartes.



D'autres ateliers vous seront proposés, ils seront dévoilés dès qu'ils seront d'actualité.

Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au 06 60 49 99 92 ou par mail : anniegodard@orange.fr

INFORMATIONS DIVERSES

ATELIER NUMÉRIQUE DANS LA SALLE DES ASSOCIATIONS



Tous les LUNDIS, Pascal VARALDI permet à une dizaine de Perceneigeois de découvrir pour les uns et d'améliorer pour les autres leurs connaissances de l'outil numérique.

Découvrir « Débutants »

- Principes de bases de Windows
- Bases de la gestion des mails
- Premiers pas sur internet
- Outils basiques (Paint et Word pad)
- Explorateur de fichiers

Date : 17/04- 15/05 - 05 et 26/6

Se Perfectionner « Avancés »

- Utilisation avancée d'internet et mails
- Gestion des applications
- Paint, Word, Excel VS Photos, Open Office
- Paramètres avancés de Windows

Date : 24/04 - 22/05 - 12 et 26/06

Pour tous les renseignements contacter Pascal Varaldi 07 72 14 86 32

Mail : pascal.varaldi@wanadoo.fr

Pas de cours les jours fériés.

Un repas au restaurant « Le Relais » de Perceneige a permis à l'ensemble du groupe de se retrouver afin de partager un moment de convivialité.



Suivez l'actualité de Perceneige en téléchargeant l'application numéro 1 d'informations et d'alertes à la population. Pour télécharger cette application rendez-vous sur google play (Android). Entrez « Illiwap »

cliquez sur le bouton « Installer » et vous pourrez recevoir les notifications de notre commune mais également celles des communes environnantes. Vous sélectionnerez celles que vous souhaitez suivre. Tout est GRATUIT et sans Publicités.

Il est rappelé que vous devez **impérativement** tenir vos animaux en laisse lors de vos promenades, mais aussi, de **faire cesser** leurs aboiements ou leurs gémissements lors de vos absences...



CHŒUR TOURNE'SOL

Chanter avec cœur
Chanter de bon cœur
Chanter tous en cœur

Chorale associative, amateur et surtout...
de bonne humeur 😊

A Perceneige le vendredi de 19h à 20h15 (Médiathèque)
Animée par Sophie Mabilia SMS : 06 88 39 08 56

MAGAZINE : LE DESTIN EXTRAORDINAIRE D'ÉLISE LURETTE (16/11/1852 - 31/01/1940)

Élise LURETTE, j'en vois tout un wagon en train de se dire : mais c'est qui cette Elise LURETTE ? Bon, ça commence mal, comme aurait dit un certain Michel Colucci (plus connu sous le nom de Coluche). Il y en a au moins deux qui suivent ... OK, il est incontestable que cela fait « belle lurette » que l'on a oublié le nom d'Elise « Lurette » (je vous l'accorde, elle était un peu facile...Celle-là !) Eh bien je vais vous rafraîchir la mémoire : Madame Elise LURETTE était tout simplement une des rares rescapées de la petite cinquantaine de français embarqués sur le Titanic.



Trois petits mots à propos de son histoire personnelle : Née dans un petit village de Champagne elle ne fait pas de grandes études en dehors de l'apprentissage de la langue anglaise dont elle obtient une bonne maîtrise. Cependant, comme elle a également reçu une excellente éducation elle finira par trouver un emploi en tant que "dame de compagnie" auprès d'une riche famille d'Aristocrates anglais répondant au nom de "Spencer". Tiens, tiens, j'ai comme l'impression que ce nom-là vous évoque quelque chose, en tous les cas, bien plus que celui d'Elise Lurette ! Vous avez raison, la lignée des "Spencer" a engendré de l'autre côté de la Manche, quelques personnes célèbres : Winston Churchill par exemple, qui en réalité s'appelait : Winston Léonard Spencer Churchill ! Eh oui, pendant la seconde guerre mondiale il avait (sans doute pour des raisons de praticité)



genre : « Voici » et « autres » ... Tout bien pesé, les différents modes de transport

raccourci son patronyme. En revanche je suis persuadé que vous n'avez pas oublié une de ses descendantes célèbres : une dénommée Lady Diana Spencer dont l'histoire romanesque continue de fournir du "grain à moudre" à quelques revues du

ne semblent pas trop réussir à la famille Spencer. Diana a terminé sa vie en voiture et un de ses illustres aïeux dont il est question ici, s'est noyé dans le naufrage du Titanic ! Ces constatations étant faites, revenons-en à notre histoire, celle de notre Elise, qui pour l'heure, embarque le 12 Avril 1912 sur le Titanic au service des Spencer, direction : Les Etats Unis !

J'ai cité « Dame de compagnie », selon moi, c'est un peu le genre de poste qui veut à la fois tout dire... et ne rien dire du tout. En vérité c'est un poste qui vous met les menottes quasiment 24 heures sur 24, un titre légèrement pompeux dont les limites d'activité ne sont guère définies ! Il faut dire que nous sommes en 1912, il est vrai que depuis cette année-là, les lois régissant le travail ont fort heureusement bien évolué.

Si notre Elise joue le rôle d'une forcenée dans son poste, en revanche les Spencer bien qu'exigeants, se



montrent excessivement généreux avec elle. A titre d'exemple pour ce long voyage elle dispose d'une cabine personnelle, et elle déjeune tout le temps à la table de ses patrons. Lors d'une escale elle enverra un courrier à une de ses amies dans lequel elle décrira tout le bonheur qu'elle éprouve à se trouver sur ce magnifique bateau. A bord écrit-elle, tout n'est que luxe et gigantisme. Je vis un rêve auquel ma modeste condition ne m'aurait jamais permis d'accéder, si je n'étais pas rentrée au service des Spencer ! Bien, comme vous le savez, il est des rêves qui peuvent parfois tourner au cauchemar, et en l'occurrence, cette nuit du 18 avril 1912, va en prendre rapidement le chemin. Vers 23 H 30 un membre d'équipage frappe à sa porte, lui demande d'enfiler son gilet de sauvetage, et de rejoindre rapidement le pont



supérieur. A partir de cet instant, tout va se passer

très vite et la situation va virer au drame : des hommes et des femmes se précipitent dans tous les sens en hurlant. Un véritable vent de panique et de peur s'est emparé de la plupart d'entre eux. Des passagers se jettent du haut du pont et atterrissent dans l'eau glacée. Mais ce qu'ils ignorent, c'est que le pire est encore à venir. Le Titanic vient de heurter un iceberg, et une grande voie d'eau s'est ouverte dans la coque. A dire vrai il ne devrait pas y avoir de problème, puisque ce géant des mers aurait paraît-il été construit de manière à être insubmersible ! Sauf qu'en apparence, la situation se montre bien moins efficace que celle prévue sur le papier par ses concepteurs. Il semblerait que notre " Titanic " soit tout bonnement en train de couler ! Bon, après tout pourquoi tant de panique il n'y a qu'à mettre les canots de sauvetage à l'eau. Mais voilà, le compte est vite fait : il n'a pas été prévu suffisamment de canots pour pouvoir contenir toutes les personnes présentes sur le bateau !

Naturellement devant cet amer constat, les canots existants vont être mis à l'eau, mais le personnel de bord chargé de cette tâche, constatant que le navire s'enfonce doucement, va lui aussi être atteint par la panique ! Ce faisant, il va se mettre à faire n'importe quoi : au lieu de descendre les canots en prenant mille précautions, et dans le but d'accélérer le processus, ils vont en jeter une grande partie par-dessus bord, ce qui aura pour conséquence, pour une part importante d'entre eux d'atterrir dans l'eau..... à l'envers ! Je vous laisse imaginer la situation : déjà que ceux-ci se trouvent en nombre insuffisant, tous ceux qui atterriront dans l'eau en étant retournés, vont être inutilisables et viendront amoindrir le nombre de passagers susceptibles d'être sauvés ! En fait, la situation de ce bateau est telle que dès le départ de la catastrophe les dés sont pipés, et la plupart des

passagers courent lentement vers une mort certaine



! Sur les 2200 personnes présentes sur ce navire, seul 700 environ seront sauvées ! Elise Lurette elle, aura la chance de faire partie du second canot mis à l'eau. Mr Spencer aurait pu, s'il l'avait voulu, prendre place dans le canot de sauvetage aux côtés de son épouse, mais en gentleman bien élevé, il s'en tiendra à l'adage bien connu : « les femmes et les enfants d'abord ». C'est ainsi qu'il périra dans

le naufrage. La cause majeure qui va engendrer des décès en série, sera subie par tous ceux qui, sans réfléchir, vont se jeter à l'eau. Le Titanic se trouvant suite à une escale, dans la partie « mer du nord », l'eau était à deux degrés seulement ! De ce fait, que vous sachiez nager... ou pas, que vous soyez équipé de votre gilet de sauvetage... ou pas, une température aussi basse vous entraîne rapidement



vers une hydrocution certaine.

Elise Lurette, dans le but de parvenir à résister au froid, mais également dans celui de faire avancer le canot participera à ramer une grande partie de la nuit. Plusieurs heures plus tard les embarcations seront récupérées par le Carpathia... La presse de l'époque rapporte que quelques naufragés ayant sauté du pont, seront repoussés par les occupants des canots de sauvetage, ces derniers ayant la crainte de voir leur embarcation couler pour cause de surpoids ! Qui a dit : « L'homme est un loup pour l'homme » ? J'ai comme l'impression que cette maxime appliquée ici, colle parfaitement à la situation !

Sur le navire se trouvaient quelques bourguignons. Au moment où le Titanic heurta l'iceberg, comme chaque soir c'était un peu la fête sur le pont supérieur du bateau. Un orchestre de huit musiciens jouait en permanence des œuvres classiques devant un public captivé et insouciant. Parmi les huit musiciens se trouvait un jeune bourguignon de vingt ans : René Bricoux. Il mourra avec ses collègues qui, d'une seule voix, et dans le but louable de ne pas ajouter au climat de panique se trouvant à bord, décidèrent d'un commun accord de continuer à jouer ensemble jusqu'à ce que le bateau disparaisse dans les flots. Ils ne purent malheureusement pas réaliser leur vœu, car à un moment donné en s'enfonçant dans l'eau, le Titanic prit une position tellement penchée qu'il ne leur fût plus possible de tenir debout et de continuer à jouer de leur instrument. Voici un magnifique exemple d'abnégation et d'abandon de soi, de la part de ces huit hommes ! Un contraste extraordinaire avec celui des résidents des canots qui avaient repoussé ceux qui voulaient monter à bord ! Dans les moments terribles de la vie, nul n'ignore que le

meilleur » peut facilement côtoyer le « pire » ! Nous en avons ici un exemple flagrant !

Les autres Bourguignons travaillaient dans les cuisines des quatre restaurants du paquebot : Claude Janin de Mâcon, Louis Dormier de



Beaunes, et Georges Biétix originaire de la Côte d'Or. René Pernot lui, un autre bourguignon né en Haute Saône, à Brotte les Ray était chauffeur de maître d'un riche Américain. Contrairement à la plupart des naufragés son corps sera repêché, il y en eût effectivement quelques-uns, FR3 Franche Comté a réalisé en 1998 un petit reportage sur sa tombe, dans le village de Volon, sur laquelle on peut lire bien sûr : « A la mémoire de René Pernot naufragé du Titanic ».

Pour en revenir au Titanic, il aura détenu pendant très longtemps le record des dimensions les plus impressionnantes : 269 mètres de long sur 28 mètres de large, un peu comme si les armateurs, après le naufrage de ce dernier, n'aient plus jamais eu envie de se « mouiller » ! (Oui je sais, je n'en loupe pas une !)



Actuellement, c'est le « Wonder of the Seas » qui détient le titre du plus grand paquebot du monde avec 362 mètres de long, sur 66 mètres de large. Quant à notre fameux et regretté paquebot France il avait été redessiné sur les bases de celles du Titanic

avec toutefois une petite poignée de centimètres de plus en longueur et en largeur, histoire de dire qu'il était légèrement plus grand ! Tout bien pesé, avec ses dimensions égales à celles du Titanic on va dire qu'en comparaison des mesures de celles du Wonder of the Seas il ressemblait presque à une immense « barcasse » !

J'ignore comment les Compagnies d'Assurances, (je pense que le système Assurance fonctionnait déjà !) purent amortir financièrement à l'époque le montant d'un tel sinistre !

Faisons ensemble les comptes, même s'ils restent très approximatifs : Pour commencer : 1500 morts, en imaginant qu'elles soient tenues de verser un capital décès à la famille de chacune des personnes décédées, je pense que vous serez d'accord, cela représente quelques « trous dans la raquette » de leur comptabilité. Si vous ajoutez à cela le montant total de la valeur du bateau, sur la « raquette » il va, c'est certain, ne rester en place que l'entourage en bois ! D'autant que, selon leurs habitudes, les compagnies soustrayant de leurs remboursements ce qu'elles considèrent comme de la « vétusté », ma foi, dans le cas qui nous intéresse, il ne pouvait pas en être question, puisque le Titanic effectuait son premier voyage inaugural ! En clair, n'ayons pas peur des mots « le bestiau » était beau comme un sou neuf ! Si parmi vous il se trouve un assureur, qu'il veuille bien me donner quelques précisions sur sa façon d'entrevoir la question, car j'ai vainement cherché sur le net et je n'ai rien trouvé sur ce sujet que je considère comme assez « épineux » !

Notre Elise Lurette ne reverra jamais Me Spencer, mais de source bien informée, il paraîtrait qu'un pécule lui sera versé par la famille Spencer jusqu'à la fin de sa vie. Comme quoi, voilà bien une famille ou certains des membres comme on dit valent le détour.

Elise Lurette sur ses vieux jours abordera un autre naufrage, que cette fois ci elle ne parviendra pas à gagner : elle sera atteinte par la maladie d'Alzheimer. Elle finira ses jours dans une petite ville du sud de la région parisienne : Fontenay aux Roses.

Pour tout vous dire, dans la période d'hiver je séjourne assez souvent dans cet endroit, et lors de mes promenades quotidiennes, je passe régulièrement devant la maison où elle habitait, et sur laquelle figure une plaque commémorative qui résume l'extraordinaire aventure que cette femme a vécu. En bref, quelque peu fasciné par cette histoire peu commune, j'ai voulu vous faire partager un peu mes impressions générales sur le sujet. Histoire, tel qu'on le dit en langage familier, de vous remettre un peu dans le « BAIN », n'est-ce pas ? Mais faites attention à la température de l'eau du bain, surtout n'allez pas jongler avec l'hydrocution... Le Perceneige tient à conserver ses sympathiques lecteurs ! L'ensemble des informations donné dans cet article sont à prendre avec réserve car les écrits existants comportent des contradictions et anomalies.

Y.E.

Vos réflexions et suggestions seront toujours les bienvenues à l'adresse mail suivante : y.eimery@wanadoo.fr

Lieux de sépultures – second volet sur les traces de nos soldats, morts pour la France:

les Nécropoles Nationales de la MEUSE

Cet article est la suite de celui de mars 2022 consacré aux perceneigeois reposant dans les nécropoles nationales du nord de la France. (Voir magazine n°23)

15 hommes du village furent tués dans le département de la Meuse. 5 d'entre eux reposent dans un cimetière militaire de La Meuse.

Voici les photos rapportées de notre voyage de novembre dernier.

La Nécropole Nationale La Forestière

Egalement surnommée "la nécropole aux hortensias", regroupe principalement les tués des combats en Argonne de 1914-1915. Créée en 1915, ce cimetière fut aménagé entre 1920 et 1925. Aujourd'hui, 2 005 soldats y reposent.



Paysage unique au cœur de la forêt, cette nécropole se caractérise par ses hortensias bleus, roses et blancs, plantés après la guerre par la veuve d'un officier.



Sépulture 175 (au fond à gauche)

Eugène Apollinaire AUBERT de Grange Le Bocage a été tué le 14 juillet 1915 à l'âge de 42 ans. Ce massif forestier de l'Argonne où il trouva la mort, fut l'objet de terribles combats, principalement en 1915, avant que ne débutent, ceux de Verdun (plus à l'Est), en 1916. Il était Soldat au sein du 89^e R.I de Sens.

Son dossier militaire indique qu'il est mort entre le 13 et le 19 juillet 1915.

En ces lieux Albert BOUCHER de VILLIERS BONNEUX lui aussi du 89^e R.I fut tué au même endroit, le même jour. Cette fraternité de destin, fera l'objet d'un article ultérieur

La Nécropole Nationale de VAUQUOIS



Ce site se situe au nord-est de Sainte Menehould. 6338 corps reposent en ce lieu créé en 1923.

Alfred GERVAIS de VERTILLY soldat au 331^e R.I, tué le 28 juillet 1915 à 39 ans pendant les combats de mines de la butte de VAUQUOIS. Du sommet de cette butte ne subsistent maintenant que d'immenses cratères



Nécropole de VAUQUOIS Sépulture 1220

En ce lieu, Fernand CHARPENTIER du 89^e R.. trouva aussi la mort en février 1915, ce n'est que 12 mois plus tard que son avis de décès parvient à Villiers-Bonneux.

La Nécropole Nationale d' «ESNES EN ARGONNE »



6661 soldats reposent en ce lieu témoin des combats de 1916



Louis Albert VILLAIN natif de **SOGNES**, soldat au 146^e R.I. tué le 10 avril 1916 à l'âge 31ans durant les combats de la côte 304. - Bataille de Verdun rive droite de la Meuse.

Sépulture 881.



Charles BREAND de **SOGNES**, caporal au 6^e R.I. est tué dans ces mêmes combats le 4 septembre 1916 à l'âge de 20 ans Il repose dans la **sépulture 1387.**

Son frère **Fernand** fut tué, lui aussi à 20 ans, l'année précédente le 21 juin 1915, dans le Pas De Calais.

Etienne POULAIN de **Vertilly** le 12 avril 1916 et **Lucien MOLLEREAU** de **Granges le Bocage**, le 1^e juillet 1917 furent tués, eux aussi, sur ce massif meusien.

C'est donc un lieu particulièrement douloureux pour notre village avec 4 tués sur ce secteur.

Nécropole Nationale de « FLEURY devant DOUAUMONT »

Créé en 1923, le cimetière est aménagé jusqu'en 1936, il rassemble plus de 16 000 corps en tombes individuelles



Gaston BAUJARD de **COURCEAUX** soldat au 129^e R.I. tué à l'âge 30 ans le 23 mai 1916 au pied du fort de Douaumont. Porté disparu puis déclaré mort par le tribunal de Sens le 25 juin 1921. Corps retrouvé plus tard. **Tombe 9709.**

*En ces lieux sont également tués entre mars et juin 1916
Jean CREVEAU de **SOGNES** et **Louis AUBERT** de **COURCEAUX***

Les paysages ruraux de la Meuse restent encore très chargés de cette histoire. Cependant il est difficile d'imaginer que tous les villages traversés, qui semblent figés dans le temps, furent rasés avant de renaître du travail acharné de leurs habitants.

Je tiens à la disposition de ceux qui le souhaiteraient l'ensemble des photos et films pris, ainsi que de répondre à vos questions.



Frédéric FAURE

Courriel:acg191419@gmail.com

<https://acg191419.wixsite.com/acg1419>

RECETTES POUR LES FÊTES DE PÂQUES

MOUSSE D'ASPERGES AU SAUMON FUMÉ



- 4 feuilles de gélatine
- 300 g d'asperges mixée (en bocal)
- 2 œufs durs
- 4 CS de crème fraîche
- 4 tranches de saumon fumé

Faire ramollir la gélatine dans un peu d'eau froide. Egoutter les asperges mais garder 5 cl de jus à faire chauffer et dissoudre la gélatine dedans hors du feu. Verser les asperges dans un mixer, le jus avec la gélatine, les œufs durs coupés en morceaux et la crème fraîche. Mixer.

Prendre 4 ramequins, mettre dans le fond et sur les côtés la tranche de saumon fumé, verser la préparation aux asperges et recouvrir de saumon. Mettre au réfrigérateur jusqu'au lendemain.

FILET DE BŒUF EN CROÛTE

Préparation : 35 mn

Cuisson : 15 à 20 mn



- ✓ Pour 4 Personnes
- ✓ 750 g de Filet de Bœuf
- ✓ 200 g de Champignons de Paris
- ✓ 1 Truffe
- ✓ 1 Échalote
- ✓ 2 CS d'huile
- ✓ 1 noix de beurre
- ✓ 250 G de Pate Feuilleté
- ✓ 1 Jaune d'œuf
- ✓ Sel, poivre

La SAUCE

- 2 Echalotes
- 50 g de Beurre
- 30 cl de fond de veau
- 2 CS de Jus de Truffe
- Sel et poivre

- Verser l'huile dans une cocotte pour y saisir le filet de bœuf. Une fois que la viande est bien dorée de tous les côtés, l'égoutter sur du papier absorbant. La débarrasser de la barde et des ficelles.
- Laver et émincer les champignons de Paris. Les faire sauter dans une poêle avec l'échalote ciselée et une noix de beurre. Hors du feu, ajouter la truffe coupée en petits dés. Saler, poivrer.
- Abaisser finement la pâte feuilletée. Répartir les champignons de Paris au centre et poser le filet de bœuf dessus. Saler poivrer.
- Envelopper la viande avec la pâte feuilletée. Bien souder les extrémités. Poser le rôti en croûte sur une

- Plaque de cuisson beurrée. Badigeonner de jaune d'œuf.
- Enfourner la viande dans un four préchauffé à 200°C et laisser cuire 15 à 20 minutes selon que l'on souhaite un rôti saignant ou à point.
- Préparer la sauce pendant la cuisson de la viande. Faire sauter les échalotes ciselées avec une noix de beurre. Mouiller avec le fond de veau, puis monter la sauce au fouet avec le beurre restant. Incorporer le jus de truffe. Rectifier l'assaisonnement.
- Présenter le filet de bœuf en croûte avec la sauce en saucière et une garniture de champignons sauvages (morilles, cèpes, girolles, trompettes de la mort...) sautés au beurre.

GÂTEAU GLACÉ AU CHOCOLAT POUR PÂQUES



- 200 g de chocolat noir
- 200 g de beurre
- 6 jaunes d'œufs
- 5 blancs d'œufs
- 120 g de crème liquide
- 50 g de sucre
- 1 CS de rhum ou de liqueur d'orange

Décor :

- Copeaux de chocolat
- Œufs à la liqueur
- Sucre glace ou cacao amer

Un moule à manquer de 24 cm de diamètre mouillé et bien égoutté

Casser le chocolat en morceaux et le mettre à fondre dans un saladier au bain-marie. Lorsque le chocolat est entièrement fondu, incorporer les jaunes d'œufs un à un en mélangeant pour les cuire. Retirer de la chaleur et ajouter le beurre en parcelles en remuant jusqu'à ce que l'ensemble soit bien lisse.

Ajouter l'alcool et laisser refroidir. Fouetter la crème jusqu'à consistance mousse à raser et l'incorporer au chocolat à l'aide d'une spatule. Monter les blancs d'œufs en neige ferme en ajoutant le sucre. Incorporer délicatement les blancs en neige à la mousse au chocolat. Verser la mousse dans le moule et placer au congélateur pour 12 heures au minimum.

30 minutes avant de servir :

Démouler le gâteau sur le plat de service. Décorer suivant l'envie de copeaux de chocolats et d'œufs de Pâques en couleur avant de saupoudrer de sucre glace ou tout simplement, saupoudrer de cacao amer et décorer de quelques œufs et sujets de Pâques.



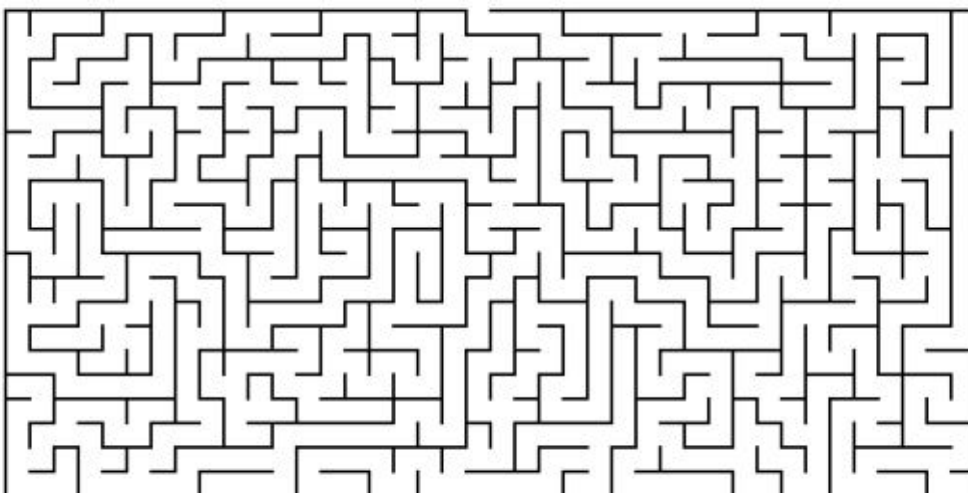
JEUX JEUX JEUX

Carnaval



- | | |
|-----------|--------------|
| arlequin | beignet |
| bugnes | carnavalier |
| char | colombine |
| confettis | crêpe |
| défilé | déguiser |
| échasses | fanfare |
| friture | gaufre |
| guignol | maquiller |
| mardi | masque |
| nougat | parade |
| pierrot | polichinelle |
| Sergines | serpentin |

Aide Arlequin à rejoindre Pierrot.



Solutions des jeux précédents

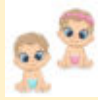


le cadeau

INFOS UTILES

Elle est née

1 - Giulia BINOCHÉ née le 03/02/2023, fille de Elodie LE GUILLOUX et Loïc BINOCHÉ de Vertilly.



Les Pharmacies

Sergines : 03 86 66 30 22

- Du Lundi au Vendredi 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 19 h

- Le Samedi de 9h 30 à 12 h 30 fermé l'après-midi

Thorigny sur Oreuse : 03 86 88 45 29

- Lundi fermé le matin puis ouvert de 14 h 15 à 19 h 30

- du Mardi au Vendredi 9 h à 12 h 30 et 14 h 15 à 19 h 30

- Samedi après-midi de 14 h 15 à 17 h.

Trainel : 03 25 39 11 04

- Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 h 15 à

19 h 15 Samedi 9 h 12 h 15 et Fermé l'après-midi



Ils nous ont quitté

- Josiane RÉPÉRANT 13/07/1950 -

14/12/2022 Villiers Bonneux

- Marie-Hélène PELLERIN 13/08/1956 -

24/01/2023 à Courceaux

- Jean-Pierre LORAZO 21/12/1944 -

06/02/2023 à Courroy

- Yvonne BOUDIN 27/01/1925 - 07/02/2023 Sognes



MÉDECINS

Sergines 03 86 66 30 03

Thorigny 03 86 88 43 61

Trainel 03 25 39 16 29



Le Cabinet des Infirmières de Perceneige :

LAMARRE, CAIGNOL, CACHON,

Le Fruitier : 5, Rte de Sens - Thorigny/O

Téléphone : 03 86 88 90 18



ASSISTANTES MATERNELLES À PERCENEIGE

- Denise CAPLOT 15 rue Thuyas à Plessis du Mée - 06 17 46 37 41

- Christine PERET 1 rue Tamaris à Plessis du Mée - 06 83 43 08 31

- Patricia ROBERT 5 rue Tilleuls à Grange le Bocage - 06 10 15 39 36

- Rachel RICHARD 13 rue Glycines à VilliersBonneux - 06 52 57 35 65

Maison de Services au Public à Sergines Tel 09 64 46 09 34

18, rue de l'Hôtel de villes 89140 - Sergines

Lundi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Mardi de 13 h 30 à 18 h

du Mercredi au Vendredi : de 9 h à 12 h de 13 h 30 à 17 h

Le Samedi : de 9 h à 12 h

Mairie de PERCENEIGE 3^{ème} mardi du mois le **MATIN**.



Numéros Utiles

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17 ou 03 86 67 11 17

Urgences 112

Hôpital de Sens 03 86 86 15 15

Clinique de Sens 03 86 95 86 86

Epicerie Solidaire 03 58 45 46 75



LA POSTE

Sergines Agence Postale 03 86 88 63 92

Lundi 15h30 à 17h45 - Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 11h45,

Mercredi et Samedi de 9h à 12h,

Thorigny sur Oreuse, le Fruitier 5 Route de Sens 06 35 29 70 17

Mardi au Vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, Samedi 9 h 12 h et Fermée le Lundi et le samedi après midi.

Pont sur Yonne 16 rue de l'Hôtel 03 86 67 90 15

Lundi au Vendredi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h 30 - Fermé : Samedi et Lundi

Fontaine Fourches AP 23 rue St Martin 01 60 58 97 90

Du Lundi au Vendredi 9 h à 12 h - Fermé le samedi



Pédicure Podologue

Jessy PIAZZA

DE à domicile

TEL 06 12 73 90 27



Ordures Ménagères et Déchetteries - Horaires du 1^{er} Octobre au 31 Mars inclus

Collecte des bacs gris le vendredi des semaines paires et bacs jaunes le vendredi des semaines impaires.

Pour obtenir une carte d'accès pour la déchetterie de Bray sur Seine ou Gouaix, rendez-vous à la

Mairie de PERCENEIGE avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Déchetterie de Pont sur Yonne (Route de St Sérotin)

La déchetterie de Bray sur Seine est à nouveau ouverte : ZI, Rue Albert Einstein à Bray/Seine



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H-12H		9H - 12H			9H - 12H
	14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H	14H - 17H

Déchetterie de Bray sur Seine (avec pièce d'identité et carte en Mairie)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
FERMÉ	9 H - 12 H 30	9 H - 12 H 30	Fermé	9 H - 12 H 30	8 h 30 - 17 h 20
14 h - 17 h	14 H - 17 H	14 H - 17 H	Fermé	14 H - 17 H	